

Contribution du Mouvement associatif au SRDEII

En tant que porte-parole des enjeux et des dynamiques associatives, Le Mouvement associatif et ses réseaux associatifs **souhaitent se saisir de l'opportunité de cette consultation sur le SRDEII pour affirmer la place des associations dans l'avenir économique de notre région.**

Sociale, économique et politique, l'énergie des associations contribue significativement au développement socio-économique de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Actrices majeures du quotidien des citoyen.ne.s, elles sont positionnées sur des enjeux prioritaires pour l'avenir : la création d'activité, la formation, l'accompagnement des personnes âgées, la jeunesse, la prévention des risques sanitaires, l'accès aux vacances, l'environnement, ...

Les associations, une opportunité pour penser un nouveau développement économique

Elles développent des projets très divers qui irriguent l'ensemble de l'économie locale, tout en partageant des caractéristiques essentielles : un projet économique au service d'une utilité sociale, un modèle économique qui hybride les ressources financières (recettes d'activité, subventions, aides aux emplois, cotisations, dons, etc.) et non financières (bénévolat, implication des usagers, mise à disposition de locaux, etc.) et une gouvernance démocratique. Dans le contexte actuel de remise en cause de l'économie « classique » marqué par la nécessité de replacer l'humain au centre, les associations représentent une force, une souplesse, une inventivité dont la société ne peut se passer. Caractérisées par leur ancrage local historique, elles constituent une opportunité pour permettre le développement d'une économie de proximité et favoriser la croissance durable que la société appelle de ses vœux.

Les associations humanisent l'économie

Expérimentant des solutions concrètes là où s'expriment les manques et les envies, explorant tous les terrains, du plus local au plus global, les associations savent identifier les besoins de la société.

Créatives, elles apportent des réponses sociales et économiques pertinentes et renouvellent nos façons de penser et de rendre les services aux publics. Efficaces, elles font travailler ensemble bénévoles, volontaires et salarié.e.s, dans des entreprises à but non lucratif, qui développent l'emploi au plus près des territoires.

Productrices de richesses sans être animées par le profit, les associations ne veulent plus être le visage d'une « autre » économie mais celui de l'économie de demain, durable, respectueuse des femmes et des hommes, et de l'environnement.

Les associations sont en première ligne pour l'emploi

Elles sont mobilisées pour accompagner les publics éloignés de l'emploi. Le secteur associatif a toujours été un acteur phare des politiques publiques de l'emploi. Au-delà du secteur de l'insertion majoritairement porté par des associations, au travers des emplois aidés, c'est l'ensemble du champ

associatif qui se mobilise pour former et accompagner des jeunes vers l'emploi. Les nombreuses associations positionnées sur le champ de l'éducation et de la lutte contre la précarité contribuent aussi à cet enjeu majeur.

Elles portent des emplois qui résistent mieux à la crise parce qu'ils sont non délocalisables. Elles participent à la création et au maintien d'emplois de qualité et durables, avec des personnels qualifiés et disposant de véritables expertises. Sur certains territoires la part de l'emploi associatif peut représenter jusqu'à 17% de l'emploi privé comme dans les départements du Cantal ou de la Haute-Loire par exemple (pour une moyenne de 10% au niveau national).

Les associations actrices de l'attractivité des territoires

Productrices de biens et de services, les associations font aussi vivre l'économie locale : elles achètent et investissent sur le territoire où elles sont implantées. Au niveau national, en 2008, les associations ont ainsi acheté pour plus de 17 milliards d'euros de biens et services (Source : Étude INSEE de 2011).

Elles rendent les territoires attractifs en développant des activités de loisirs, sportives, touristiques, culturelles. Elles proposent des services aux actifs.ives et favorisent ainsi l'implantation des entreprises. Par exemple, avec des retombées nettes estimées à plus de 175M€ en France, le tourisme associatif a contribué au budget des collectivités et de l'État 7 fois plus que ce qu'il a reçu en aide. (Source : Étude UNAT décembre 2012, Les retombées économiques sociales et fiscales du tourisme associatif)

Le secteur associatif, une réalité économique identifiable en région

Avec 3,5 %, du PIB français, les associations représentent un poids économique équivalent à celui du secteur du BTP ou de l'agriculture. Ce chiffre ne prend pas en compte la valorisation monétaire du bénévolat, estimée à 2% du PIB.

Présente dans de nombreux secteurs d'activité, le secteur associatif montre un dynamisme supérieur à d'autres champs économiques en termes de création d'emplois, tout en assurant une répartition sur les territoires équilibrée, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

Dans notre région, les associations ont créé 53 600 emplois entre 2000 et 2014.

Les associations sont la principale composante de l'économie sociale et solidaire : elles représentent 83 % des établissements employeurs et 78 % des effectifs salariés de l'ESS.

Les chiffres clés de la vie associative en région :



(Source : Recherches et Solidarités - Septembre 2015)